

217528-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Architectural and related services – PHASE CANDIDATURE - MARCHÉ PUBLIC DE MÂTRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GYMNASSE CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'OEUVRE ESQUISSE+

OJ S 62/2026 30/03/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Seirbhísí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: Ville de Melun

R-phost: Commande.publique@ville-melun.fr

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Údarás áitiúil

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Seirbhísí poiblí ginearálta

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: PHASE CANDIDATURE - MARCHÉ PUBLIC DE MÂTRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GYMNASSE CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'OEUVRE ESQUISSE+

Cur síos: Le présent concours sur esquisse est organisé en vue de la passation d'un MARCHÉ PUBLIC DE MÂTRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GYMNASSE Les principales caractéristiques du programme à l'opération sont les suivantes : Construction de bâtiment : - Un gymnase 44x23,7m ainsi qu'une tribune de 250 places assises ; - Les annexes sportives ; - 1 salle de réunion et 2 bureaux ; - Les annexes techniques nécessaires au fonctionnement de l'équipement Aménagements des espaces extérieurs : - Une zone de stationnement de 40 places ; - Un parvis avec parking vélo ; - Divers. Les caractéristiques détaillées du programme seront précisées dans le Dossier de Consultation des Concepteurs phase projet, qui sera remis aux seuls candidats admis à présenter un projet. Le montant du budget d'investissement total de l'opération est estimé à 5.500.000 euros HT (valeur mars 2026) dont 4.350.000 euros HT (valeur décembre 2025) pour les travaux.

Aitheantóir an nós imeachta: 380b28fb-0811-4d25-ba9b-eb3bdcddad3a8

Aitheantóir inmheánach: 2600016

An cineál nós imeachta: Teoranta

Tá an nós imeachta á bhrostú: níl

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71200000 Architectural and related services

Aicmiú breise (cpv): 71221000 Architectural services for buildings, 71300000 Engineering services

2.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)

Tír: An Fhrainc

2.1.4. Eolas ginearálta

Bunús dlí:

Treoir 2014/24/AE

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Doiciméad Soláthair

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: PHASE CANDIDATURE - MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GYMNASSE CONCOURS RESTREINT DE MAÎTRISE D'OEUVRE ESQUISSE+

Cur síos: Le présent concours sur esquisse est organisé en vue de la passation d'un MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GYMNASSE Les principales caractéristiques du programme à l'opération sont les suivantes : Construction de bâtiment : - Un gymnase 44x23,7m ainsi qu'une tribune de 250 places assises ; - Les annexes sportives ; - 1 salle de réunion et 2 bureaux ; - Les annexes techniques nécessaires au fonctionnement de l'équipement Aménagements des espaces extérieurs : - Une zone de stationnement de 40 places ; - Un parvis avec parking vélo ; - Divers. Les caractéristiques détaillées du programme seront précisées dans le Dossier de Consultation des Concepteurs phase projet, qui sera remis aux seuls candidats admis à présenter un projet.

Aitheantóir inmheánach: 0

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71200000 Architectural and related services

Aicmiú breise (cpv): 71221000 Architectural services for buildings, 71300000 Engineering services

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)

Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Fad ama eile: Anaithnid

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

Tá an soláthar sin oiriúnach freisin d'fhiontair bheaga agus mheánmhéide (FBManna): tá

Eolas breise: Le démarrage estimé de la mission du maître d'œuvre est projeté en novembre 2026. La livraison de l'ouvrage objet de l'opération de travaux est souhaitée pour le 1er semestre 2029. La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre, incluant les éléments de mission réalisés pendant l'année de parfait achèvement et d'éventuelles missions complémentaires postérieures est estimée à 48 mois. Les candidats peuvent répondre à la consultation à titre individuel ou sous la forme d'un groupement.

Aucune forme juridique n'est imposée par l'Acheteur s'agissant des groupements d'opérateurs lors de la remise de la candidature. Dans le cas où un candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint sans mandataire solidaire, l'Acheteur exigera, après attribution du marché, que le mandataire soit solidaire des autres membres. En cas de groupement, le mandataire sera impérativement un architecte. Règle d'exclusivité : Il est interdit pour un même opérateur économique de présenter plusieurs candidatures à la fois en qualité de candidat individuel et de mandataire d'un groupement. Les autres opérateurs économiques ne pourront, quant à eux, être membres de plusieurs groupements. Par dérogation, la compétence suivante pourra être membre de trois groupements : acoustique. Le concours s'adresse aux candidats remplissant les compétences et capacités minimales susvisées en termes d'organisation, de capacités juridique, technique, professionnelle, économique et financière décrites dans le règlement du concours. Il est précisé que ne peuvent pas être candidates les personnes qui ont, directement ou indirectement, participé à l'élaboration du programme, les personnes membres du jury, les membres de leur famille, descendants ou ascendants, et leurs collatéraux, leurs associés groupés ou ayant des intérêts professionnels communs. La consultation est organisée en deux phases distinctes : La phase candidature : L'objectif de cette phase est de sélectionner les candidats admis à participer au concours. Tous les candidats remettent un dossier de candidature complet permettant de vérifier les conditions de participation et de mettre en œuvre les critères de sélection définis ci-dessous : - Qualité et pertinence de l'expérience professionnelle du candidat, appréciées au regard (i) des références présentées pour la compétence « Architecturale », (ii) des références présentées pour les autres compétences et (iii) de son expérience partagée avec les autres membres du groupement. (60%) - Capacité financière du candidat, appréciée au regard de la capacité financière du mandataire et des autres membres du groupement (40%). Le jury analyse les candidatures et formule un avis motivé sur celles-ci. Au vu de cet avis, l'Acheteur retient 3 candidats maximum au regard des critères de sélection. Un courrier d'invitation à concourir sera adressé aux candidats admis à présenter un projet. Les candidats non retenus seront informés. La phase offre : L'objectif de cette phase est de désigner le(s) lauréat(s) du concours. Les candidats admis au concours (ci-après, les « Participants ») remettent anonymement un dossier de projet dont le niveau de conception correspond à un niveau ESQUISSE +. Le jury examine les dossiers présentés sur la base des critères d'évaluation définis ci-dessous : - La qualité de la réponse architecturale et urbaine, appréciée au regard de l'insertion dans le site, de la qualité architecturale et des ambiances intérieures (20%) ; - La qualité technique et environnementale du projet, appréciée au regard de la performance, de la fiabilité et la pertinence des solutions techniques retenues et de la facilité d'entretien maintenance (20%). - La qualité fonctionnelle du projet en cohérence avec le programme (30%), - La compatibilité du projet avec l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux (30%) Le délai de validité des projets est de 180 jours. Ce délai court à compter de la date limite fixée pour la remise des projets. Après la levée de l'anonymat, sous réserve que le jury ait porté des demandes d'éclaircissements et des questions dans le procès-verbal, un dialogue peut s'établir avec les participants. L'Acheteur choisit le(s) lauréat(s) au vu des procès-verbaux et de l'avis du jury. À l'issue du concours, conformément aux articles R.2122-6 et R. 2172-2 du CCP, l'Acheteur négocie, sans publicité ni mise en concurrence, avec le(s) lauréat(s) les conditions techniques, administratives et financières du marché de maîtrise d'œuvre décrit dans le présent règlement. L'opération relève du champ d'application des dispositions du livre IV de la 2ème partie CCP. La consultation porte sur un concours restreint de maîtrise d'œuvre, organisé conformément à l'article L.2172-1 du CCP et aux dispositions des articles R. 2162-15 à R.2162-26 du CCP. La consultation donnera lieu à un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article L.2122-1 et R.2122-6 du CCP. À l'issue de la consultation et sur proposition du jury, les Participants ayant un projet répondant

au présent règlement de concours ainsi qu'au DCC bénéficieront d'une prime d'un montant de 21.500 euros HT. Le montant de cette prime sera majoré de la TVA au taux en vigueur. Le montant de cette prime correspond à la remise de prestations de niveau esquisse +. Cette prime est forfaitaire et non révisable. Dans le cas où une prestation serait incomplète ou ne répondrait pas au règlement de concours ou au DCC, une réduction ou la suppression de la prime pourra être effectuée par l'Acheteur en application de l'article R.2172-4 du CCP et sur proposition du jury.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/935348?orgAcronyme=p1v>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/935348?orgAcronyme=p1v>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Spriocdháta chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 28/04/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Am Lár na hEorpa, Am Samhraidh Iarthar na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Úsáidfear ordú leictreonach: níl

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: níl

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Níl feidhm ag creat-chomhaontú

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht idirghabhála: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris,

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal Administratif de Melun

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (ci-après « CJA ») et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction sur le fondement de la jurisprudence « Tarn et Garonne » pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: Ville de Melun

Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair: Ville de Melun

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe: Tribunal Administratif de Melun

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: Ville de Melun
Uimhir chlárúcháin: 217 702 885 00013
Seoladh poist: 16 rue Paul Doumer
Baile: Melun CEDEX
Cód poist: 77011
Foroinn tíre (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)
Tír: An Fhrainc
Pointe teagmhála: Nicolas GERMAIN
R-phost: Commande.publique@ville-melun.fr
Teil.: +33 164527436
Seoladh idirlín: <http://www.ville-melun.fr/partager-eduquer/marches-publics>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir
Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair
Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair
Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht
Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: Tribunal Administratif de Melun
Uimhir chlárúcháin: 17770704900017
Seoladh poist: 43 Rue du Général de Gaulle B.P. 8630
Baile: Melun Cedex
Cód poist: 77008
Foroinn tíre (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)
Tír: An Fhrainc
Seoladh idirlín: <http://melun.tribunal-administratif.fr/>

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht athbhreithniúcháin
Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe

8.1. ORG-0003

Ainm oifigiúil: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris,
Uimhir chlárúcháin: 177 500 006 00024
Seoladh poist: Préfecture de la Région Île de France, Préfecture de Paris, 5 Rue Leblanc
Baile: Paris cedex
Cód poist: 75911
Foroinn tíre (NUTS): Paris (FR101)
Tír: An Fhrainc
R-phost: ccira@paris-idf.gouv.fr
Teil.: +33182524272

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht idirghabhála

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: bbc4f08b-bb7d-41b0-bb9d-534fd369ec7e - 01

Cineál na foirme: lomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Fochineál an fhógra: 16

Dáta seolta an fhógra: 27/03/2026 12:36:40 (UTC+01:00) Am Lár na hEorpa, Am Samhraidh Iarthar na hEorpa

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 217528-2026

Uimhir eagráin IO S: 62/2026

Dáta foilsithe: 30/03/2026